

AU CŒUR DE VOTRE VIE



Desjardins
Caisse de Marieville-Rougemont

8^e RAPPORT ANNUEL

MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2016 pour la Caisse Desjardins de Marieville-Rougemont.

UN MOUVEMENT AU CŒUR DE LA VIE DE SES MEMBRES

L'année 2016 a été marquante dans l'histoire de Desjardins. Un des événements importants a été l'élection de M. Guy Cormier à titre de président du Mouvement Desjardins. Déjà, le plus jeune président de l'histoire du Mouvement a su mobiliser les employés et les dirigeants autour de ses idées ambitieuses. La principale consiste à aligner notre Mouvement sur sa raison d'être, soit enrichir la vie des personnes et des communautés en contribuant activement et de manière significative à une économie durable. À titre d'exemple, un nouveau fonds de développement de 100 millions de dollars a été mis en place pour soutenir des projets d'entrepreneuriat, de développement d'affaires ainsi que d'innovation économique et sociale dans les régions. Il s'agira d'un fonds complémentaire aux Fonds d'aide au développement du milieu des caisses et aux actions de Capital régional et coopératif Desjardins.

Également, afin d'être encore plus à l'écoute des jeunes, un comité aviseur jeunesse a été mis sur pied à l'échelle du Mouvement. Celui-ci sera formé de membres, de dirigeants élus de caisses et d'employés de Desjardins, âgés de 18 à 35 ans. Nous avons d'ailleurs réservé une place privilégiée à la jeunesse lors de la Semaine de la coopération 2016 consacrée à la persévérance scolaire. Ce sont des milliers d'employés de Desjardins qui se sont mobilisés le 20 octobre 2016 et qui ont participé à des activités bénévoles pour soutenir cette cause. Tout cela témoigne de la variété des actions que nous mettons en place afin d'être premiers dans le cœur de nos membres.

UN ÉLAN QUI NOUS INSPIRE

En 2016, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 1 563 000 \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion des affaires de la Caisse. Cette performance nous encourage à poursuivre nos efforts pour vous offrir des services et des solutions répondant toujours mieux à vos attentes. Je tiens à remercier nos membres pour ces excellents résultats. Votre fidélité envers votre coopérative demeure notre principal moteur de succès. En effet, une plus grande utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité. Le dynamisme créé par cette loyauté sera non seulement bénéfique pour la Caisse et ses membres, mais aussi pour toute notre collectivité.

La Caisse a justement redistribué plus de 294 000 \$ l'an dernier à nos membres et dans notre collectivité afin d'appuyer des projets stimulants pour notre vitalité sociale et économique. De cette somme, 38 040 \$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu, une ristourne collective votée par les membres en assemblée. Il s'agit d'une des initiatives nous permettant d'avoir un impact positif sur la vie des personnes et des communautés. C'est là notre raison d'être et aussi une source de fierté pour nous tous : faire affaire avec votre caisse, c'est faire une véritable différence. C'est contribuer à changer les choses.

DES PRODUITS ET SERVICES EN AMÉLIORATION CONSTANTE

Notre priorité demeure votre satisfaction quant à la qualité de nos produits et à l'excellence de nos services. Nous continuerons à adopter des approches simples, humaines, modernes et performantes afin de conserver notre place privilégiée dans votre vie financière. Nos approches modernes nous permettent justement d'être plus que jamais accessibles grâce à notre éventail de services virtuels. Les solutions de paiement mobile Desjardins et Apple Pay, le dépôt mobile de chèques et les virements Interac ne sont que quelques-unes des nouveautés mises à votre disposition. En tant que membre, vous avez justement un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. Un des meilleurs moyens pour y parvenir est de nous faire part de vos idées, de vos impressions et de vos commentaires constructifs. C'est ensemble que nous pouvons faire rayonner le caractère profondément humain et distinctif de notre caisse.

PROJET DE REGROUPEMENT

Nous avons entrepris, avec les dirigeants de la Caisse de Saint-Césaire et de Richelieu-Saint-Mathias, une réflexion sur l'organisation qui nous permettrait de répondre encore mieux aux besoins de nos membres respectifs. Un comité, formé de représentants de nos trois caisses, a été mis sur pied afin d'analyser la pertinence et la faisabilité d'un projet de regroupement. Au mois de mai, nous tiendrons une soirée d'information à ce sujet où vous pourrez nous faire part de votre opinion. Vous aurez également l'occasion d'obtenir des réponses à vos questions sur ce projet que nous croyons porteur d'avenir. Pour se concrétiser, le projet de regroupement devra être approuvé par les membres lors de l'assemblée générale extraordinaire prévue pour le mois de juin.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mes collègues dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés de la Caisse pour leur engagement de tous les instants. Sous la direction dynamique de M^{me} Chantal St-Amant, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires des filiales du Mouvement Desjardins de nous appuyer dans notre mission de bien vous servir. C'est par la mise en commun de nos

forces que nous pouvons vous faire bénéficier d'une gamme de produits et services financiers complets et concurrentiels.

Enfin, de manière encore plus marquée, merci à nos 10 688 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent.



Guy Desautels
Président du conseil d'administration



MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Votre caisse a poursuivi en 2016 sa mission de bien répondre à l'ensemble de vos besoins financiers en vous offrant l'accessibilité à une gamme complète de produits et de services sur le marché. Offrir une expérience d'affaires de qualité à nos membres demeure l'un de nos principaux objectifs pour l'année en cours.

Voici les résultats financiers de la Caisse Desjardins de Marieville-Rougemont et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2016. Ces résultats sont directement liés à la confiance que vous nous témoignez et nous vous en sommes reconnaissants.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 862 805 000 \$, en hausse de 6,3 % par rapport à 2015, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

BILAN

Évolution des éléments du bilan (k\$)

	2016	2015	Variation (%)
Actif	445 651	420 047	6,1
Passif	410 972	388 169	5,9
Avoir	34 679	31 878	8,8

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 445 651 000 \$, une hausse de 6,1 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 398 883 000 \$, en augmentation de 5,4 %. Vous pouvez vous référer aux tableaux Informations supplémentaires pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.

Le passif de la Caisse est de 410 972 000 \$, affichant une croissance de 5,9 %. Les dépôts totalisent désormais 255 850 000 \$, une variation à la hausse de 3,5 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 10,9 % et se chiffrent maintenant à 149 509 000 \$.

Toujours au 31 décembre 2016, l'avoir de votre coopérative a connu une bonne hausse, passant à 34 679 000 \$, soit une croissance de 8,8 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 2 059 000 \$, des excédents à répartir de 2 282 000 \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 905 000 \$ et finalement des réserves de 29 433 000 \$.

Le montant de la réserve pour ristournes éventuelles représente 800 000 \$. Votre caisse a également accumulé 119 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu. Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération. Voici les ratios de la Caisse :

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2016	31 décembre 2015	Normes minimales
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	11,94 %	11,98 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	4,63 %	5,24 %	3,5 %

ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 1 563 000 \$, une légère baisse de 1,3 % par rapport à l'année précédente.

Évolution des éléments de l'état du résultat (k\$)

	2016	2015	Variation (%)
Revenu d'intérêts	11 869	11 987	(1,0)
Frais d'intérêts	5 253	5 459	(3,8)
Revenu net d'intérêts	6 616	6 528	1,3
Autres revenus	2 873	2 856	0,6
Dotation à la provision pour pertes sur créances	402	179	124,6
Frais autres que d'intérêts	7 524	7 621	(1,3)
Excédents d'exploitation	1 563	1 584	(1,3)

Le revenu d'intérêts totalise 11 869 000 \$, une diminution de 1,0 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 3,8 %, pour se situer à 5 253 000 \$. Les pertes sur créances ont été de 402 000 \$, soit 0,1 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, ils totalisent 2 873 000 \$, en hausse de 0,6 % par rapport à l'année dernière. Les frais autres que d'intérêts ont connu une baisse modérée dans l'ensemble, soit une variation de 1,3 % pour atteindre 7 524 000 \$.

Cette année, nous proposons le versement d'une ristourne de 124 000 \$ et le versement d'un montant de 50 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant de contribuer au bien-être de notre communauté en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. C'est en assurant le juste équilibre entre les règles, les lois du marché financier et les besoins de nos membres que nous sommes en mesure d'assurer le développement de notre caisse et sa pérennité.

DES OUTILS ET DES PRODUITS MODERNES

Vous êtes de plus en plus nombreux à faire usage des applications de Desjardins qui sont disponibles sur vos appareils mobiles. Votre autonomie financière est intimement liée aux outils que nous mettons à votre disposition. À cet effet, au cours des prochaines années, de nouveaux guichets automatiques viendront remplacer ceux actuellement en place, dont la technologie est devenue désuète. Les nouveaux modèles offriront les commodités nécessaires à vos transactions, le tout assurant une expérience simple et rapide.

UNE ÉQUIPE QUI VOUS EST DÉVOUÉE

C'est une équipe de 35 employés qui est présente pour vous appuyer dans l'atteinte de vos objectifs financiers et dans la réalisation de vos projets. Je suis reconnaissante de son engagement et de sa mobilisation qui sont au cœur de la qualité de nos services.

Je tiens aussi à souligner l'apport des membres dirigeants élus. Leur dévouement pour la Caisse et pour la communauté nous permet de faire rayonner notre caractère coopératif unique.

C'est en travaillant tous ensemble que nous créons une institution plus solide et une collectivité plus dynamique!

Chantal St-Amant
Directrice générale

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL



SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Au 31 décembre 2016, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 2,2 % et 0,3 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégories d'emprunteur avec les proportions des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, de prêts douteux bruts ainsi que les provisions individuelles et collectives afférentes.*

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (en milliers de dollars canadiens)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Prêts nets au 31 décembre	
						2016	2015
PARTICULIERS							
Habitation	226 917 \$						
Consommation et autres	56 977						
Sous-total	283 894 \$	7 530 \$	415 \$	60 \$	137 \$	283 697 \$	269 795 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	78 662 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	34 105						
Administration et institutions publiques	2 222						
Sous-total	114 989 \$	1 261 \$	632 \$	111 \$	321 \$	114 557 \$	107 494 \$
TOTAL	398 883 \$	8 791 \$	1 047 \$	171 \$	458 \$	398 254 \$	377 289 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

Au 31 décembre 2016, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 255 850 000 \$, en hausse de 8 760 000 \$ ou de 3,5 % depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ils représentaient 79,9 % du total des dépôts au 31 décembre 2016.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégories de déposant avec les proportions selon le type d'épargne.*

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (en milliers de dollars canadiens)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2016	2015
Particuliers	20 923 \$	18 375 \$	18 724 \$	52 709 \$	93 585 \$	204 316 \$	201 618 \$
Entreprises	20 126	3 732	7 186	11 491	—	42 535	36 139
Secteur public et autres	6 847	64	597	1 437	54	8 999	9 333
TOTAL	47 896 \$	22 171 \$	26 507 \$	65 637 \$	93 639 \$	255 850 \$	247 090 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.



FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

FONDS PROVINCIAUX	Parts détenues au 31 décembre 2016	Rendement moyen
Caisse centrale Desjardins (CCD)	7 959 632 \$	9,04 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(180) \$	— %
Desjardins Capital de risque (INV)	81 710 \$	16,93 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	13 544 644 \$	11,59 %



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

SURVEILLANCE DES DIMENSIONS ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellement leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Les situations de conflit d'intérêts

Le conseil de surveillance déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

2. Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées

Le conseil de surveillance n'a constaté aucune dérogation à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée, soit un dirigeant et le directeur général de la Caisse, un dirigeant de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées, ni aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes intéressées ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relatives à un tel crédit.

Notez que les prêts accordés aux personnes intéressées par la Caisse et ses centres totalisent 99 268,61 \$ pour l'exercice écoulé.

3. Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse ou ses centres à des personnes visées par le Code

La Caisse et ses centres peuvent conclure un contrat avec des personnes visées par le Code tels les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées, en respectant les conditions prévues à cet effet. À ce titre, aucun contrat n'a été octroyé aux personnes visées.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION COOPÉRATIVE

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil pour leur contribution ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Madeleine Gagnon

Présidente du conseil de surveillance

LES DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

GUY DESAUTELS	Président
NATHALIE CROTEAU	Vice-présidente
PIERRE BESSETTE	Secrétaire
PHILIPPE BEAUREGARD	Administrateur
CHRISTIANE BESSETTE*	Administratrice
GINETTE CHAMPOUX*	Administratrice
SUSIE DUBOIS*	Administratrice
LUC LANGEIER	Administrateur
PHILIPPE LALIBERTÉ	Administrateur
ANDRÉE ST-DENIS	Administratrice
BENJAMIN CHABOT	Dirigeant de la relève

CONSEIL DE SURVEILLANCE

MADELEINE GAGNON	Présidente
CAROLE GLADU*	Secrétaire
FRANCIS NOISEUX	Conseiller

* Dirigeantes sortantes et rééligibles

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

BILAN DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE

ENSEMBLE, NOUS FAISONS UNE DIFFÉRENCE

À titre de membre, votre relation d'affaires avec votre caisse vous permet de contribuer à l'amélioration de votre milieu de vie, en plus de vous donner droit à de multiples avantages. L'accès à une offre de service complète et à des outils pratiques, la possibilité de profiter d'offres exclusives, de bénéficier de la ristourne individuelle et collective, de participer aux décisions de votre caisse, sont des exemples concrets des bénéfices que vous retirez à être membre d'une coopérative financière.

AVANTAGES MEMBRE DESJARDINS

Votre caisse a participé aux activités suivantes :

- Marché public de Marieville
- Fête de la famille de Marieville
- Fête de fin d'été de Rougemont
- Marché de Noël de Marieville
- Différentes activités dans les commerces et événements

De plus, la Caisse a remis des Avantages membre pour une valeur de 88 672 \$ au cours de la dernière année. Pour en savoir plus, visitez www.desjardins.com/avantages.

GRÂCE À VOUS, NOUS CONTRIBUONS AU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE MILIEU

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de votre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres comme vous qui acceptent qu'une partie de leur ristourne soit retournée à la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale. En 2016, 38 040 \$ ont été investis pour appuyer entre autres, les projets suivants : Clinique Pro-Santé Marieville, Fondation Desjardins, Centre d'Écoute Montérégie, Société Alzheimer Haut-Richelieu, Relais pour la vie, Association du Mont-Rougemont, Fondation j'ai faim à tous les jours. Votre caisse croit qu'il est important que la composition de ses conseils représente fidèlement son milieu. Elle a donc mis en place des moyens pour favoriser le recrutement de femmes et de jeunes. Le programme Jeunes dirigeants de la relève a suscité l'intérêt d'un jeune au cours de la dernière année et il fait maintenant partie du conseil d'administration. Vous désirez participer à la vie et aux décisions de votre caisse? N'hésitez pas à nous en faire part.

L'ÉDUCATION ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, AU CŒUR DE NOTRE MISSION

L'éducation est un des principes fondamentaux du modèle coopératif qui est au cœur de notre mission. C'est dans cette optique que Desjardins a mis la persévérance scolaire et la réussite éducative à l'honneur durant la Semaine de la coopération 2016. Ainsi, plus de 7000 employés et dirigeants de Desjardins se sont engagés dans quelque 420 activités au Québec et en Ontario et ont permis d'amasser 1,8 M\$. En 2016, la Fondation Desjardins

a lancé les Prix #FondationDesjardins destinés aux intervenants des milieux scolaire et communautaire qui désirent réaliser un projet avec des jeunes d'âge primaire et secondaire. En plus d'octroyer des bourses permettant à des jeunes de poursuivre leurs études, la Fondation appuie aussi plusieurs programmes et organismes encourageant la persévérance scolaire comme le programme Persévéra d'Éducaïde et les guides Mon enfant, son avenir.

De plus, les jeunes et leurs parents ainsi que les enseignants ont accès aux contenus éducatifs et jeux de la caisse scolaire au www.caissescolaire.com. La caisse étudiante, pour sa part, continue d'offrir l'occasion aux jeunes du secondaire d'apprendre à administrer une caisse tout en stimulant leur esprit d'initiative individuel et collectif. Par l'entremise du programme Mes finances, mes choix^{MD}, Desjardins accompagne les jeunes adultes à une étape de la vie où ils sont confrontés à de multiples décisions financières pour la première fois. Un des buts de ce programme d'éducation est de les aider à devenir des consommateurs responsables, en les préparant à prendre des décisions financières éclairées et à faire les bons choix.

En collaboration avec des organismes du milieu, votre caisse permet aux personnes qui en ont besoin d'obtenir un accompagnement budgétaire ou un financement adapté à leur situation, soit par :

- les Fonds d'entraide Desjardins conçus pour apprendre aux personnes qui en bénéficient à mieux gérer leurs finances et les aider à combler des besoins essentiels immédiats;
- le programme de financement CRÉAVENIR créé pour soutenir les jeunes entrepreneurs;
- le programme Microcrédit Desjardins aux entreprises qui s'adresse aux microentrepreneurs et travailleurs autonomes désirant démarrer ou consolider leur entreprise.

Le programme Maître de sa vie et de ses biens permet de sensibiliser les employés de votre caisse au problème d'exploitation financière des aînés. Ils sont en mesure de vous aider à prévenir les risques, à en reconnaître les signes et à poser des actions pour contribuer à y mettre fin.

ENSEMBLE, NOUS CONTRIBUONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Votre caisse vous propose une gamme de produits financiers responsables, comme l'Offre à l'habitation verte, les portefeuilles SociéTerre et le prêt écoénergétique pour les entreprises. De plus, le programme Ajusto vous accorde des rabais si vous adoptez une conduite sécuritaire et écoresponsable.

AVEC VOUS, NOUS ARRIVONS RÉELLEMENT À FAIRE UNE DIFFÉRENCE

Chaque fois que vous faites affaire avec votre caisse Desjardins, vous choisissez un groupe financier coopératif qui s'investit dans votre milieu et qui contribue à enrichir la vie des personnes et des collectivités. Merci!

Centre d'écoute Montérégie



Fondation Honoré-Mercier



Marché de Noël 2016





FAITS SAILLANTS

LA CAISSE DESJARDINS DE
MARIEVILLE-ROUGEMONT,
C'EST :

10 688 MEMBRES

13 DIRIGEANTS ÉLUS

35 EMPLOYÉS

862 805 000 \$
DE VOLUME D'AFFAIRES

294 000 \$ DISTRIBUÉS DANS
NOTRE COMMUNAUTÉ



Desjardins
Caisse de Marieville-Rougemont

SIÈGE SOCIAL

116, rue Ouellette
Marieville (Québec)
J3M 1A5

Téléphone : 450 460-2134
Télécopieur : 450 460-2807

CENTRE DE SERVICES ROUGEMONT

991, rue Principale
Rougemont (Québec)
J0L 1M0

Téléphone : 450 469-3164
Télécopieur : 450 469-3724

HEURES D'OUVERTURE

SIÈGE SOCIAL

Lundi	9 h 30 à 15 h
Mardi	9 h 30 à 15 h
Mercredi	9 h 30 à 20 h
Jeudi	9 h 30 à 20 h
Vendredi	9 h 30 à 16 h

CENTRE DE SERVICES ROUGEMONT

Lundi	9 h 30 à 15 h
Mardi	9 h 30 à 15 h
Mercredi	9 h 30 à 15 h
Jeudi	9 h 30 à 19 h
Vendredi	9 h 30 à 16 h

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Nous certifions que le 8^e rapport annuel de la Caisse Desjardins de Marieville-Rougemont répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Guy Desautels
Président

Nathalie Croteau
Vice-présidente